



Achat d'un produit défectueux

Par **MELANIE1983**, le **12/09/2008 à 13:50**

Bonjour,

J'ai acheter un frigo a une entreprise sur internet. le frigo livré ne fonctionne pas (il ne fait pas de froid), je souhaiterai connaitre le recours que je peux avoir peux, car l'entreprise me propose de prendre en plus une extension de garantie pour dépanner mon frigo or sur le contrat de garantie il est noté que les frais de déplacement sont a ma charge. il s'agit d'un vice caché ou un problème de conformité?ou aucun des deux et dans ce cas je n'ai aucun recours merci pour votre réponse

Par **JamesEraser**, le **12/09/2008 à 14:44**

S'agit-il d'un réfrigérateur neuf ou d'occasion ?

Quelles sont les conditions générales relatives à l'achat auprès de ce site ?

Experatooment

Par **MELANIE1983**, le **12/09/2008 à 18:10**

En effet il s'agit d'un réfrigérateur neuf qui a 24h

En ce qui concerne les conditions relative à l'achat en cas de litige, ils mentionnent uniquement en cas de problème au niveau de la livraison ou en cas de rétractation, dans mon cas à la reception du colis je l'ai bien vérifié l'état et pour ce qui est de la retractation je ne me retracte pas puisque je souhaite conserver ce produit mais ils m'ont livré un produit défectueux, je ne pouvait pas savoir que l'appareil ne fonctionnait pas, tant que je n'avais pas

attendu les 2h comme mentionner dans la notice d'utilisation et brancher l'appareil.

ils me demandent donc de payer la livraison pour leur retourner le produit soit un peu moins de 100€